

Lettre d'information destinée aux Grossistes Répartiteurs

Cournon, le mercredi 21 décembre 2011

Objet : Information sur la situation en termes d'approvisionnement pour la spécialité GYNERGENE CAFEINE, comprimé (CIP : 34009 304 678 7 9)

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer que nous rencontrons un retard dans le délai d'approvisionnement pour la spécialité citée en objet et que cette situation devrait entraîner une indisponibilité de ce produit **jusqu'à fin mars 2012**.

En effet, un réapprovisionnement au sein de nos locaux est prévu fin mars 2012 et dans cette attente nous disposons uniquement d'unités dont la péremption trop courte (04/2012) ne nous permet pas de poursuivre une distribution normale du produit.

Dans ce contexte, nous vous informons que ce stock reste néanmoins à votre disposition jusqu'au prochain réapprovisionnement ; il constitue un stock de dépannage en quantité suffisante pour vous permettre de traiter toute demande émanant de vos clients et maintenue après les avoir tenu informés de la péremption de ces unités. Dans ce cas, vos commandes seront traitées par le circuit habituel, cependant veuillez noter que les commandes traitées à partir de ce stock ne pourront faire l'objet d'une reprise ultérieure dont le motif serait la péremption.

Nous vous remercions d'informer les pharmaciens d'officine de cette situation.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre GUITTARD
Pharmacien Responsable CSP